



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## **LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 20 novembre 2020 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale MAMMONE à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu l'indisponibilité de la Directrice Générale des Services entre le 22 avril et le 31 août 2024.

### **ARRETE**

#### **Article premier :**

Monsieur Ludovic DENIAU, directeur général des services adjoint et directeur des ressources humaines, est nommé Directeur général des services par intérim à compter du 22 avril 2024.

#### **Article 2 :**

Cette nomination prendra fin à la nomination du nouveau Directeur général des services de l'université d'Artois.

#### **Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois

Fait à Arras, le 19 avril 2024

Le Président,

Pasquale MAMMONE

Publication sur le site web le : 19/04/2024  
Publication sur l'intranet le : 19/04/2024  
Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 19/04/2024

#### **SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr